

PLAN LOCAL D'URBANISME

Pièce n° 4.1 : Plan de zonage

RUE	APPROUVÉE
ELABORATION	le 26 septembre 2012
MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°1	le 9 décembre 2020
MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°2	le 17 juin 2024



GDC Environnement
25 rue de la République
33000 BORDEAUX
Tél : 05 57 00 00 00
www.gdc-environnement.fr



ZONAGE

--- Limite de zone ou de secteur
UA Indice de zone

Zones urbaines : Zones U
Zones à urbaniser : Zones AU
Zones agricoles : Zones A
Zones naturelles : Zones N

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Nature de l'emplacement réservé	Intitulé
1	Déclassement d'un terrain agricole	Continuité
2	Déclassement d'un terrain agricole	Continuité
3	Déclassement d'un terrain agricole	Continuité
4	Déclassement d'un terrain agricole	Continuité
5	Déclassement d'un terrain agricole	Continuité
6	Déclassement d'un terrain agricole	Continuité
7	Déclassement d'un terrain agricole	Continuité
8	Déclassement d'un terrain agricole	Continuité
9	Déclassement d'un terrain agricole	Continuité
10	Déclassement d'un terrain agricole	Continuité

AUTRES ELEMENTS GRAPHIQUES

- Espace Boisé Classé (EBC)
- Éléments de patrimoine protégés au titre de l'article L123-1-6 7°
- Murs protégés au titre de l'article L123-1-6 7°
- Alignement des constructions selon l'article UA-6 du règlement
- Secteur de diversité commerciale à protéger

Patrimoine remarquable protégé au titre de l'article L123-1-6 7°

N°	Nature de l'élément à protéger
1	Patrimoine
2	Patrimoine
3	Patrimoine
4	Patrimoine
5	Patrimoine

Éléments agricoles remarquables pouvant changer de destination au titre de l'article L123-1-6 7°

RISQUES ET NUISANCES

- Zone rouge à insécurité inconstructible du PPRI, périmètre identifié à titre indicatif, se reporter au règlement du PPRI
- Zone bleue constructible sous condition du PPRI, périmètre identifié à titre indicatif, se reporter au règlement du PPRI
- Zones C3a) zone de construction sous conditions spéciales pour le fonctionnement de services publics, protection d'un site de 25 mètres et protection sanitaire de 33 mètres de part et d'autre de l'Aqueduc de Bados